

REGIONAL NOVEMBRE 2014

St Jacques de la Lande

Règlement du Tournoi

Le tournoi se déroulera selon les règles de la Fédération Française de Badminton.

Le juge-arbitre principal est M VEILLON Christophe et le juge arbitre adjoint est SOUKHOTINE Yvan.

Numéro d'autorisation : 14.BRE.35/Ti.L.SV/001

Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les points du présent règlement.

Tout joueur devra présenter sa licence le jour du tournoi.

Le nombre de place étant limité, priorité sera donnée aux joueurs et paires inscrits s'inscrivant dans leur catégorie puis dans l'ordre de réception des inscriptions complètes (feuille d'inscription + règlement).

Le tournoi est ouvert aux catégories de minimes à vétérans.

L'organisateur se réserve le droit de fusionner des tableaux le cas échéant.

Le tournoi est géré par l'utilisation du logiciel Badplus, après détermination des têtes de séries de poules en fonction du classement permanent par points au jour du tirage au sort, sous le contrôle du juge-arbitre.

Une convocation horaire sera mise en ligne sur le site du club (<http://www.sjb35.com>) au début de la semaine précédent le tournoi.

Aucune inscription ne pourra être prise après le 15/11/2014 et aucun désistement ne sera remboursé après le 17/11/2014 (date du tirage au sort). Les forfaits devront néanmoins être justifiés selon la réglementation en vigueur à la FFBA.

Tous les tableaux sont organisés sous forme de poules avec 1 ou 2 sortants par poule. La suite de la compétition se fait par élimination directe.

Les tableaux de simple et de mixte débiteront le samedi (début d'après midi pour les mixtes) et les tableaux de double homme et double dame se joueront entièrement le dimanche.

Le montant de l'inscription est de 10 € pour 1 tableau et de 15 euros pour 2 tableaux.

L'auto-arbitrage sera de rigueur.

La programmation des différents matches est à la disposition de chaque joueur(se) par voie d'affichage dans la salle. Les horaires sont donnés à titre indicatif sachant que la présence des joueurs(ses) est sollicitée au minimum 60 minutes avant le début prévu de son match. Aucun retard ne sera accepté lors de l'appel d'un joueur.

Le temps de récupération entre chaque match sera de 20 minutes minimum (entre le dernier volant joué au match précédent et le début du match suivant) et le temps d'échauffement à partir de l'appel du joueur est de 3 minutes.

Les volants officiels du tournoi sont les Yonex Aeroclub 7. Ils seront en vente au STAND dans la salle principale et utilisés en cas de désaccord entre les joueurs. Ils seront fournis (à raison de 4 volants par match) pour toutes les finales.

Point particulier lié aux infrastructures : Si le volant touche un fil des panneaux de basket de la salle Allende (ou le panneau lui-même), il y a un LET au service et POINT PERDU pendant l'échange.

Les Prix et Trophées ne seront pas remis avant la fin de la compétition.

Tout joueur non présent sur le terrain désigné 5 minutes après l'appel de son match sera déclaré forfait par le juge arbitre.

Seuls auront accès aux terrains les joueurs appelés à jouer, les arbitres et juges arbitres.

Les matches pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée sur l'échéancier.

Tout joueur désirant s'absenter de la salle quelle que soit la raison et quelle qu'en soit la durée, devra prévenir le juge-arbitre sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match.

Le présent règlement sera affiché dans chaque salle.

Le comité d'organisation se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi, en accord avec le juge arbitre.